

Vision Bas-Carbone horizon 2040 du Crédit Municipal de Nantes

2040, Le Crédit Municipal de Nantes un tiers de confiance engagé dans un monde bas carbone et solidaire

En 2040, nous favoriserons les usages des prêts sur gages et crédits associés aux besoins fondamentaux (alimentation, eau, santé, éducation, etc.) ainsi que les usages contribuant à réduire les impacts environnementaux (achat de vélo, rénovation thermique de logements, etc.) en favorisant le plus possibles ceux dont l'usage respecte les limites planétaires.

Prêt sur Gage sur Objets Durables

Le rôle du Crédit Municipal dans la lutte contre l'obsolescence programmée & pour la réutilisation des objets prend son essor. Le Crédit Municipal est désormais utilisé par tous pour donner une 2nd vie aux objets : il n'y a plus d'objets « prêt à jeter » ; tous les objets de la vie courante sont désormais de qualité et peuvent être réutilisés plusieurs fois. Le Crédit Municipal **devient le tiers de confiance engagé** chez qui on apporte son objet pour une expertise ou un prêt sur gage.

Pour réduire les déplacements, un service de prêt sur gage dématérialisé est mis en place. Il permet l'estimation de biens à distance et d'effectuer toutes les étapes administratives de la vie du contrat sans se déplacer. L'objet est ensuite envoyé au Crédit Municipal par un des nouveaux services de transport responsable.

Une vente directe de l'objet déposé en gage peut être aussi directement proposée aux prochaines enchères. Les ventes aux enchères permettent de voir l'objet partir au meilleur prix. Le client, le Crédit Municipal et le Commissaire-Priseur sont tous rémunérés de façon équitable sur la vente de ces objets.

Le Crédit Municipal est un acteur de la durabilité des objets, il noue des partenariats avec les marques d'objets (luxe, électro-ménagers, informatique, biens de consommations...) qui s'engagent à garantir la réparation de l'objet pendant minimum 10 ans. Grâce à ses partenariats, il est plus facile d'accepter en gage ces objets de la vie courante.

Le Crédit Municipal de Nantes propose désormais des gages sans dépossession que ce soit pour les particuliers ou des entreprises. Sont désormais éligible au gage : l'immobilier, les terres (agricoles, forêts...), les matières premières, les stocks des entreprises...qui ont encore plus de valeurs dans un monde post-transition.

Enfin, afin d'aider les personnes faisant face à des catastrophes climatiques (inondations, tempêtes...), un expert peut être dépêché sur place pour estimer quels objets peuvent être mis en gage (avec ou sans dépossession) afin de les aider rapidement à sortir d'une situation financière compliquée en complétant l'indemnisation des assurances.

Les activités bancaires responsables

En 2040, le Crédit Municipal propose des crédits/épargne aux personnes physiques ou morales (associations, entreprises ...) dont l'objet favorise la réduction des impacts environnementaux et en lien avec les territoires. Pour les personnes morales, l'obtention de taux bonifié sont conditionnés au fléchage des fonds vers un projet qui soutient la transition environnementale et la production d'un bilan carbone. Concernant les particuliers, le Crédit Municipal poursuit son rôle social depuis 200 ans, et propose des tarifications sociales pour favoriser l'inclusion solidaire (microfinance). Le CMN propose des services numériques en phase avec l'évolution des usages numériques de ses clients tout en conservant un accompagnement social.

Des solutions sont mises en place pour contribuer à une mobilité décarbonée : taux incitatifs pour les clients qui viennent en mobilité douce ou encore augmentation du maillage territorial. De manière générale, l’empreinte carbone globale des activités sera la plus faible possible.

Dans ce cadre, chaque € d’épargne placé par nos clients et clairement fléché et fait l’objet d’un reporting précis. Les épargnants pourront même décider de flécher leur épargne vers les objectifs sociaux ou environnementaux qui leur paraissent prioritaires ou encore sur des projets responsables sur leur territoire.

Nos investissements responsables

Nos investissements seront réorientés à 100% vers des solutions de placements qui contribuent aux besoins fondamentaux et respectent les limites planétaires. Les investissements seront priorisés en fonction de leur impacts positifs socio-écologiques. La labellisation des placements sera demandée et une exigence portera sur un alignement de tous les actifs sur un scénario 1.5 degrés. Plus aucun actif en portefeuille ne sera investi dans les entreprises dont le fonctionnement est basé sur les énergies fossiles. Une traçabilité forte de ces flux financiers garantira l’atteinte de cet objectif ambitieux.

Exemplarité des pratiques

Une politique RSE interne forte garantira l’exemplarité des pratiques d’un point de vue déontologique ou environnemental. Que ce soit en interne (RH, salariés, COS...) qu’en externe avec nos parties prenantes où nous exigerons d’elles (en particulier nos fournisseurs) que leurs pratiques soient écologiques et sociales sous peine de les exclure. L’impact carbone de toutes ces parties prenantes (prestations externalisées, clients, salariés...) aura été intégré au bilan carbone afin de pouvoir agir pour en limiter les impacts.

Transparence & mesure des pratiques

Une comptabilité multi-capital (€, teqCO2, impact ressources naturelles, impacts sociaux...) permettra de mesurer la performance sociale et environnementale non seulement des investissements mais également des prêts sur gage et crédit octroyés et de la vente directe aux enchères.

Un système de reporting public sera effectué chaque année (sous forme de Bilan Carbone, Rapport Intégré ou autre). Il intégrera la mesure et l’anticipation des risques climat. Il sera basé sur le principe de l’amélioration continue. Ce reporting certifié sincère par un Organisme Tiers Indépendant permettra à tous acteurs (clients, salariés, fournisseurs, parties prenantes...) d’attester que le CMN est un tiers de confiance engagé dans un monde bas carbone et solidaire.

Intégration dans un nouveau système économique durable

L’évolution du système de mesure des indicateurs financiers globaux et du PIB intègre désormais des indicateurs sociaux et environnementaux. Le Crédit Municipal a intégré bien en amont ces nouvelles exigences de reporting (en anticipation même de son passage en contrainte réglementaire). Cela a permis une revalorisation plus juste du rôle social et environnemental du Crédit Municipal de l’établissement dont le fonctionnement unique et historique est désormais protégé car d’utilité publique et environnementale.